

Solidarité agricole

Avril 2016, vol. 29, n° 2



L'Union des producteurs agricoles

ÉDITORIAL



François Bourassa, président

La mobilisation vaut toujours la peine!

Beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis la dernière parution. Le 11 février, Pierre Paradis a d'abord rendu public le rapport de Florent Gagné sur l'acériculture. Étrangement, M. Gagné reconnaît l'importance du système actuel comme étant à l'origine des succès de la filière acéricole. Il ajoute même qu'il serait indéfendable

de revenir en arrière et de tout détruire. Ses recommandations font toutefois preuve d'incohérence et démontrent son incompetence. Abolir le contingentement pour favoriser la mise en marché libre nous ramènerait 25 ans en arrière.

Par conséquent, 5 jours après la sortie du rapport Gagné, plus de 1 000 acériculteurs se sont rendus à Québec dans le seul but de le dénoncer. Les acériculteurs québécois ont ensuite reçu l'appui incontestable, entre autres, de très grands producteurs, d'équipementiers et d'institutions financières.

Hormis un groupuscule d'insatisfaits, toute l'industrie acéricole dénonce le rapport Gagné. Souhaitons que le message soit entendu par le ministre de l'Agriculture et que les audiences de la Régie des marchés agricoles, tenues en mars, permettent l'émission de nouveaux contingents d'entailles lorsque nécessaire, et ce, sans avoir à en référer constamment à la Régie.

L'ingérence du ministre dans la mise en marché collective recommandée dans le rapport est une attaque contre toutes les productions. De nombreuses rencontres de sensibilisation ont eu lieu avec les députés un peu partout au Québec. Nous sollicitons également l'appui des MRC concernées.

Le 17 mars, le budget provincial a été déposé. Nous sommes heureux de constater que l'agriculture, la forêt privée et l'agroalimentaire sont enfin identifiés comme secteurs clés de l'économie du Québec.

Le programme de crédit de taxes foncières a été reconnu comme important, malgré qu'il ait été montré du doigt l'an dernier dans le rapport Robillard sur les finances publiques. Il sera donc maintenu, mais transféré au ministère du Revenu en 2017.

Plusieurs programmes ont été annoncés dans ce budget, dont un l'appui aux transferts à la relève d'une même famille. Somme toute, le budget provincial renferme beaucoup de bonnes nouvelles. Attendons de voir le fin détail avant de s'emballer. Le MAPAQ et la FADQ subissent quand même de légères baisses de budget.

Dans le dossier du lait diafiltré, les négociations avec les transformateurs pétinent, le gouvernement tarde à intervenir et la baisse du prix du lait continue de se faire sentir chez les producteurs.

La solidarité effritée des producteurs entre les provinces dilue notre pouvoir de négociation avec les transformateurs. Nos confrères de l'Ontario sont prêts à aller beaucoup plus loin que nous pour régler le problème.

Cela dit, dans tous les dossiers, peu importe la production, la forte représentation des producteurs d'une même organisation est indispensable. «Forts et unis» doit être plus qu'un slogan. À l'intérieur d'une filière, tous les partenaires devraient viser cet objectif. Les bonnes nouvelles du budget 2016 sont la preuve que la mobilisation vaut toujours la peine.

En terminant, je vous invite à signer la pétition dénonçant le rapport Gagné sur le site de l'Assemblée nationale du Québec en suivant le lien suivant :

www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-5839

Bon printemps!

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la Fédération de l'UPA-Estrie

4300 boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)
Sans frais 1 855 741-8905
www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 3 000 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Informez-vous de nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 27 mai 2016
Date de parution : 15 juin 2016

Dans ce numéro :

Projet de pièges à corneilles	3
Déclaration prélèvement d'eau	5
Bienvenue à Philippe Pagé.....	7
Sondage PDZA Coaticook	7
Forum sur la commercialisation.....	13
PGMR Haut-Saint-François	15

Bienvenue aux nouveaux membres*

#	Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
1.		Martin Lachance	Acéricole	Frontenac
2.		Martin Bélanger	Acéricole	Frontenac
3.	La coulée de la Passion SENC	Sabrina Jacques et Maxime Hallé	Acéricole	Granit
4.	La Cabane à Flo SENC	Karen Dumont et Jocelyn Labranche	Acéricole	Haut-Saint-François
5.	9248-9194 Québec inc.	Brenda-Lee Roy et Renald Viens	Foin	Haut-Saint-François
6.	Bleuetière chez Dan	Daniel Jacques	Maraîchère	Haut-Saint-François
7.	Écurie du ranch des Cèdres SENC	Marilyn Morin et Stéphane Paré	Foin	Haut-Saint-François
8.	MONTRON-AUME inc.	Chantal Montminy et Roger Roy	Grains	Memphrémagog
9.	Ferme ERB SENC	Véronique Guizier et Claude Erb	Grains	Memphrémagog
10.		Jacqueline Binet et Roland Mongeau	Grains	Memphrémagog
11.	6811744 Canada inc.	Annick Bourget et Pierre-Luc Choquette	Grains	Des Sources
12.	Groupe MFG inc.	Marie-France Gagné	Bovine	Val-Saint-François et Sherbrooke
13.	Ferme Jassna inc.	Shannon Brock	Laitière	Val-Saint-François et Sherbrooke
14.	Ferme les Heureux Moutons	Stéphanie Bujold et Pascal Gagnon-Lalande	Ovine	Val-Saint-François et Sherbrooke

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Salon Priorité-Emploi 2016

Valérie Giguère, responsable du Centre d'emploi agricole

Le Salon Priorité-Emploi 2016 se tiendra les 22 et 23 avril au Centre de foires de Sherbrooke.

Vous avez besoin d'un employé? Ce sera une excellente occasion de recruter des travailleurs. Le CEA vous offre la possibilité d'afficher votre offre d'emploi durant le salon. Contactez-nous pour connaître les différents services offerts et la tarification.

Pour vos besoins de main-d'œuvre agricole permanente ou temporaire, communiquez avec :

Valérie Giguère

Responsable du Centre d'emploi agricole

819 346-8905, poste 124

vgiguere@upa.qc.ca



**POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR**
Centre d'emploi agricole
Estrie

Attention!

Taux du salaire minimum à partir du 1^{er} mai 2016

Taux général : **10,75 \$** l'heure

Cueilleurs de framboises : **3,18 \$** du kilo

Cueilleurs de fraises : **0,85 \$** du kilo

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail : www.cnesst.gouv.qc.ca

Projet pilote de pièges à corneilles dans la région de l'Estrie

François Thomas, responsable de l'aménagement

Depuis quelques années, on observe de plus en plus de dommages à certaines cultures causés par les corneilles d'Amérique. La corneille s'attaque entre autres aux petits fruits, aux semis de maïs (ensilage, grain et sucré), de cucurbitacées (citrouille, melon, etc.) et à la récolte de céréales. Elle cause aussi des dommages au foin et à l'ensilage entreposé et enrobé avec du plastique. Dans la culture du maïs, les oiseaux arrachent les plantules pour manger les semences. Dans la culture des cucurbitacées, les corneilles déterrent les semis en germination.

L'UPA-Estrie a mis en place le «Comité Corneilles» composé de représentants de l'UPA, du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, du MAPAQ, de la Financière agricole du Québec et du Club agroenvironnemental de l'Estrie.

Avec l'aide financière du MAPAQ-Estrie, le comité a élaboré un projet pilote afin d'évaluer les différents mécanismes d'effarouchement et pièges à corneilles dans les cultures de maïs ensilage et les cultures maraîchères.

Des mesures préventives pour empêcher les dommages causés par les corneilles furent mises en place au printemps dernier. On a installé des effaroucheurs sonores (Bird-Gard, qui reproduisent les sons des oiseaux de proie), des effaroucheurs visuels et des cerfs-volants d'oiseaux prédateurs (aigles et balbuzards). Ces méthodes furent combinées afin d'évaluer leur efficacité pour diminuer les dommages sur les cultures.

Les différentes méthodes testées montrent une certaine efficacité. Le comité poursuit ses travaux afin de développer des méthodes simples et peu coûteuses pour effaroucher les corneilles.





SYNDICAT DES PRODUCTEURS
DE MOUTONS DE L'ESTRIE

Déjà 20 ans depuis le Symposium
international 1996

Le Syndicat des producteurs de
moutons de l'Estrie et ses
partenaires vous convient à
assister à la prochaine édition
visant l'économie de la production
et les nouvelles technologies.

Des entreprises ovines de la région
vous ouvriront leurs portes à cette
occasion le samedi 15 octobre.



Symposium Ovin provincial
14 et 15 octobre 2016

Hôtel Delta – Sherbrooke

...de l'oxygène pour aujourd'hui et demain!

14 octobre: journée de conférences

15 octobre: déjeuner conférence

visites de fermes ovines

Pour information supplémentaire : 819 346-8905, poste 140



Événement à ne pas manquer
À mettre à votre agenda



Animée par Claude Lavoie, dir. du groupe de
recherche sur la berce du Caucase, QuéBERCE, Université Laval.

On fait le point sur la lutte à la berce du Caucase et discute des
options les plus appropriées selon les circonstances, soit l'éradication, le
contrôle ou la prévention. Un accent est mis sur les stratégies de lutte évi-
tant, autant que possible, l'usage d'herbicides de synthèse.

*Destiné principalement aux intervenants du monde municipal et du milieu
agricole qui sont aux premières lignes de la lutte à la berce.*

AU PROGRAMME

- La lutte à la berce du Caucase : quoi faire, quand, dans quelles circonstances
- Présentation des techniques les plus récentes et les plus efficaces
- Études de vos cas réels dans la région de l'Estrie
- Visites terrains prévues au mois de mai (dates annoncées le 20 avril)

FORMATION EN LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE

LE 20 AVRIL 2016 13H - 16H

115 \$ (+ tx) réservation avant le 12 avril.

Conseil régional de l'environnement de l'Estrie

819 821-4357 • j.caron@environnementestrie.ca

Aux bureaux de l'UPA Estrie • 4300, boul. Bourque, Sherbrooke

Initiative du



En partenariat avec



Déclaration des prélèvements d'eau pour l'année civile 2015

La date limite est le 31 mars 2016

François Thomas, responsable de l'aménagement

Selon le *Règlement sur la déclaration des prélèvements d'eau (RDPE)*, à partir de 2016, toutes les entreprises agricoles qui prélèvent de l'eau dans le bassin du fleuve Saint-Laurent et qui ont des installations dont la capacité nominale de prélèvement est de 379 000 litres par jour (379 m³/j) et plus, doivent transmettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), une déclaration des volumes d'eau qu'elles ont prélevés.

Notez que l'Estrie fait partie du bassin du fleuve Saint-Laurent, sauf pour une partie des MRC du Granit et de Coaticook. Consultez la carte pour plus de précision : www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/grandslacs/territoire.

Pour plus d'information, veuillez faire le 1 800 561-1616 ou consultez le site Internet suivant : www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/prelevements/declaration.htm.

Des panneaux pour accroître la sécurité

Valéry Martin, conseillère aux communications

Même s'il est permis de dépasser un tracteur de ferme muni d'un triangle sur une double ligne jaune, certains accidents surviennent lorsque les automobilistes ne prêtent pas attention à un tracteur qui tourne à gauche.

S'inspirant d'une idée de l'UPA de Chaudière-Appalaches, l'UPA-Estrie a décidé de rendre disponibles des panneaux de signalisation.

Ces panneaux d'aluminium, visibles et réfléchissants peuvent être installés à l'arrière des remorques de tracteurs afin de rappeler aux automobilistes d'être prudents.

Attention : ces panneaux sont une mesure supplémentaire et optionnelle de prévention et ne remplacent pas le triangle rouge et orange, qui est en tout temps obligatoire!

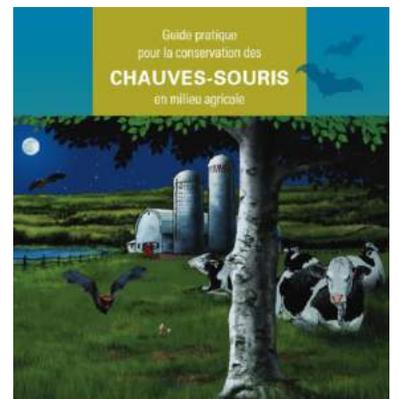
Les panneaux sont vendus à la réception de nos bureaux au prix de 15 \$ taxes incluses. Informez-vous auprès de Karolina Brzezinska au 819 346-8905, poste 101.



Un guide pratique pour la conservation des chauves-souris en milieu agricole

Ce guide pratique propose des aménagements qui sont à la fois bénéfiques pour les exploitants et nécessaires au maintien des habitats d'alimentation et de repos des chauves-souris en milieu agricole. Les propriétaires terriens, les personnes qui cultivent un petit potager et tous ceux qui s'intéressent aux chauves-souris y trouveront des informations leur permettant de s'investir pour leur conservation.

Co-écrit par François Fabianek, Jeremy Froidevaux et Marie-Claude Provost du Groupe Chiroptères du Québec, le Guide est disponible gratuitement à l'adresse suivante : www.agrireseau.net/documents/91959



Participez au bilan socioéconomique des Éleveurs de porcs du Québec!

**Courez la chance de gagner l'un des prix suivants :
2 mini iPad, 2 paires de laissez-passer pour le
Porc Show et 3 ensembles-cadeaux
*Le Porc du Québec***



Le bilan socioéconomique, réalisé pour la première fois en 2012, a permis au secteur porcin de se démarquer en démontrant clairement l'implication des éleveurs dans leur milieu et l'adoption de bonnes pratiques d'élevage.

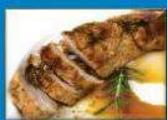
Les Éleveurs de porcs du Québec travaillent de concert avec Groupe AGÉCO pour mener à bien cette étude. Le Groupe AGÉCO assure la confidentialité des données. Seuls des résultats regroupés seront transmis aux Éleveurs de porcs du Québec, sauf si vous autorisez la transmission de vos données aux Éleveurs.

COMMENT PARTICIPER :

En complétant un questionnaire web d'une durée d'environ 20 à 30 minutes, contenant principalement des questions de type Oui/Non ou avec choix de réponses.

Afin de pouvoir participer, les éleveurs qui ne reçoivent pas le questionnaire sont invités à communiquer avec les Éleveurs de porcs du Québec à leseleveursdeporcs@leseleveursdeporcs.quebec

De plus, c'est une occasion privilégiée d'avoir le bilan de votre entreprise et de vous comparer avec la province.



Bienvenue à Philippe Pagé Nouveau coordonnateur de l'Interrégion Sud



La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) est heureuse d'accueillir Philippe Pagé au sein de son équipe et d'annoncer sa nomination à titre de coordonnateur de l'Interrégion Sud. Son mandat consistera à poursuivre les actions entreprises avec le projet FRAQ 2.0 en accompagnant l'Association de la relève agricole de la Montérégie-Ouest (ARAMO), l'Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe (ARASH), le Syndicat de la relève agricole du Centre-du-Québec (SRACQ) et bien sûr, le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE).

Domicilié à Saint-Camille, Philippe a étudié à l'Université de Sherbrooke en enseignement de l'univers social au secondaire avant de bifurquer vers la politique. Il a entre autres occupé le poste d'attaché politique au sein du cabinet du ministre de la Santé et des Services sociaux du Québec, le Dr Réjean Hébert, puis au bureau du député fédéral de Richmond-Arthabaska, André Bellavance. Il a aussi piloté des projets au sein de la Corporation de développement socio-économique de sa municipalité.



Philippe a grandi sur la ferme porcine familiale où il a travaillé par intermittence depuis l'âge de 10 ans. L'entreprise qui exploite deux maternités formant un troupeau de 2 200 truies, compte aujourd'hui une demi-douzaine d'employés et repose entre les mains expertes de son frère jumeau Sébastien, de sa belle-sœur Anne-Josée, de sa sœur Marie-Ève et de ses parents Jacques et Manon. Reconnu pour son implication, ses tatouages et sa répartie, Philippe préside le conseil d'administration du P'tit Bonheur de Saint-Camille et voit au bon fonctionnement du journal de sa localité.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous. Son bureau est situé à l'UPA-Estrie. On peut le joindre au 819 346-8905, poste 106 ou via ppage@upa.qc.ca.

Rappel aux agriculteurs de la MRC de Coaticook

La MRC de Coaticook rappelle aux producteurs agricoles de son territoire qu'ils ont reçu un questionnaire à remplir dans le cadre de l'élaboration du Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Ce questionnaire permettra d'identifier les défis auxquels vous faites face et de connaître vos projets. Cette information permettra de mieux répondre à vos besoins à travers des actions concrètes et locales à inclure dans le PDZA. En bref :



- Votre participation pourrait vous mériter un des deux chèques-cadeaux de 200 \$ offerts par la Coop des Cantons ou un iPad Air offert par Brunelle Électronique et la MRC de Coaticook
- Vous avez jusqu'au 18 avril pour répondre
- Vous pouvez également répondre en ligne au www.mrcdecoaticook.qc.ca/pdza
- Si vous avez des questions ou des commentaires à propos du questionnaire ou de l'élaboration du PDZA, communiquez avec Étienne Lafortune au 819 849-7083, poste 237

Le PDZA vise la continuité et le développement des activités agricoles sur notre territoire. L'élaboration du PDZA est soutenue techniquement et financièrement, entre autres, par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Agriculture et Agroalimentaire Canada avec la collaboration de l'UPA-Coaticook et de l'UPA-Estrie.

«Saisissons l'occasion de nous exprimer afin que les décisions au sujet de notre territoire agricole nous satisfassent.» Philipp Stirnimann, président
Syndicat local de l'UPA de Coaticook.



Le site de référence pour trouver les producteurs de fruits et légumes du Québec

Producteurs de fruits et légumes, soyez au menu des chefs!

Mylène Blanchard, conseillère en transformation alimentaire et commercialisation
MAPAQ-Estrie

Pour les producteurs désireux de développer des liens d'affaires avec le réseau des hôtels, restaurants et institutions (HRI), le site **fraicheurquebec.com** est tout à propos pour vous.

Cette plate-forme, améliorée et mise à jour à l'automne 2015, vise à encourager et à faciliter l'approvisionnement en fruits et légumes du Québec auprès du marché des HRI. Par cet outil, les producteurs bénéficient d'une vitrine pour présenter

leurs produits aux chefs, aux restaurateurs et aux acheteurs des institutions, notamment les établissements de santé et d'éducation. L'outil est d'ailleurs promu dans les réseaux de la restauration et des services alimentaires.



L'inscription est gratuite pour les producteurs. Il s'agit simplement d'accéder à la zone Mon profil pour y créer votre fiche de producteur. Vous y indiquez les fruits et légumes que vous désirez offrir. Il vous est aussi possible de préciser la période de disponibilité, la variété, le type d'emballage, les formats (poids ou volume) et toute autre information complémentaire (certification, mélanges, etc.). Les chefs, restaurateurs et acheteurs n'attendent que de mieux vous connaître! **fraicheurquebec.com** : encore plus de saveurs locales dans les menus des hôtels, des restaurants et des institutions.

L'amélioration du site fraicheurquebec.com est le fruit de l'initiative de l'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes (AQDFL), du partenariat avec Équiterre et du soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Pour en savoir plus ou pour créer votre fiche de producteur, visitez le site de Fraîcheur Québec : www.fraicheurquebec.com
Pour obtenir plus d'information, vous pouvez communiquer avec l'Association québécoise de la distribution de fruits et légumes au numéro suivant : 514 355-4330.

Webinaire sur la fiscalité foncière agricole

Le **11 avril** prochain, de 10 h à 12 h, l'Union organise un webinaire qui abordera différents aspects reliés à la fiscalité foncière agricole (enjeux et réforme du programme, pistes de solutions, etc.).

Cette conférence offerte aux administrateurs et à tous les producteurs agricoles du Québec, en direct sur Internet, permettra d'être informé et d'échanger sur ce sujet brûlant d'actualité.

Dans le confort de votre foyer, directement branché sur Internet, vous pourrez apprendre quels seront les impacts des changements au programme de taxe foncière agricole à la suite du dernier budget du gouvernement du Québec.

Pour s'inscrire et en savoir plus, il suffit de communiquer par courriel à l'adresse etremblay@upa.qc.ca ou par téléphone au 450 679-0540, poste 8345.





Modification de nom

Stéphanie Forcier, conseillère à la vie syndicale

Lors de la dernière assemblée générale annuelle, les membres présents ont voté à l'unanimité la résolution proposant le changement de nom du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de l'Estrie pour les « Producteurs de grains de l'Estrie ».

Voyage agricole dans le Midwest américain

Les Producteurs de Grains de l'Estrie organisent en partenariat avec La Coop, Semestrie et William Houde, un voyage agricole dans le Midwest américain du 11 au 16 juillet 2016.

Vous avez jusqu'au 20 avril pour vous y inscrire.

Contactez Stéphanie Forcier pour obtenir plus d'information au 819 346-8905, poste 135.

IMPORTANT : AGRI ou ASRA Il faudra choisir

Les producteurs de maïs-grain et de soya qui adhèrent au programme ASRA recevront dans les prochains jours un document expliquant les conséquences de quitter ce programme. Ce document sera accompagné de bulletins de vote permettant à chaque producteur ou productrice de faire son choix avant le **27 mai 2016** à 23 h59.

Le maintien ou non de l'ASRA comme programme principal de sécurité du revenu est une décision collective, c'est-à-dire que chaque producteur ne pourra pas choisir le programme qu'il préfère sur une base individuelle.

Les résultats seront compilés et remis à La Financière agricole du Québec (FADQ). Puis, le CA des Producteurs de Grains du Québec aura à prendre une décision finale avant juin 2016.

Une soirée d'information est prévue le mardi 19 avril prochain pour vous informer sur le choix que vous aurez à faire entre demeurer avec l'ASRA ou migrer vers les Agri (Agri-Québec et Agri-Québec plus).

Vous y recevrez toute l'information nécessaire entourant cette décision qui aura des impacts majeurs sur l'ensemble des producteurs.

Date : 19 avril 2016

Heure : 19 h 30

Lieu : Hôtel Le Président

3535 Rue King O, Sherbrooke



**Nouveau programme
offert à ASBESTOS**

PRODUCTION animale

- **Offert sur une année**
- **Inscription immédiate:**
En personne au CFP de l'ASBESTRIE
340, boul. Morin, Asbestos |
Téléphone: 819 879-0769 poste 17500
ou au www.srafp.com
- **L'élève doit posséder un véhicule
ou faire du covoiturage**
(3 sites de formation)

**DÉBUT
DES COURS
29 août**

- Offert en alternance
travail-études
- Éligible aux Prêts et bourses



Centre de formation
professionnelle de
Coaticook - CRIFA

Des ressources pour les producteurs agricoles

Julie Duquette, agr., conseillère au Club agroenvironnemental de l'Estrie



Le printemps arrive à grands pas et c'est déjà le temps de penser à la saison des cultures 2016. Les conseillers du Club agro sont disponibles pour la réalisation des documents réglementaires tels que les **plans de fertilisation** et les **bilans phosphores** exigés par le *Règlement sur les exploitations agricoles* (REA). En effet, certaines entreprises sont assujetties au dépôt d'un bilan phosphore avant le 15 mai de chaque année au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). De plus, le producteur doit, sans délai, aviser le ministère et son agronome de tout changement aux données du bilan. Une mise à jour doit alors être produite dans les 30 jours.

L'information contenue dans le bilan de phosphore servira également à l'application de l'**écoconditionnalité**. La conformité à l'exigence réglementaire de produire et de transmettre au plus tard le 15 mai de chaque année, au ministère, un bilan de phosphore équilibré, a été retenue par La Financière agricole du Québec (FADQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) comme étant une mesure d'écoconditionnalité devant être respectée par les exploitants agricoles afin d'être admissibles à certains programmes, notamment aux remboursements de taxes.



Exemple : Si vous possédez une **carrière** ou une **sablière** pour votre usage personnel, vous devez détenir obligatoirement un permis de la MRC. Si vous vendez du matériel, vous devez avoir un permis de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) et du MDDELCC. Nous pouvons vous aider à faire une demande pour vous rendre conforme.

C'est le temps de penser aux calibrages de vos semoirs!

Nos conseillers sont disponibles pour calibrer vos semoirs. Vous devez cependant être préparés :

- Sortir le semoir du hangar, l'avoir nettoyé et réparé si besoin
- Voir à ce que le semoir soit suffisamment éclairé
- Gonfler les pneus
- Avoir un cric (jack) à proximité
- Posséder les semences à calibrer
- Connaître le taux de semis (livre/acre ou kg/ha) et le poids de mille grains pour chaque variété
- Avoir un tracteur proche et prêt à démarrer en cas de besoin

Les conseillers du club offrent aussi une gamme complète de services aux champs et d'expertise agronomique.

- Correction et prévention de l'érosion
- Accompagnement en semis direct et travail réduit
- Recommandation d'engrais verts et de céréales d'automne
- Évaluation de la santé des sols (profil de sol, vers de terre, etc.)
- Suivi en productions certifiées et biologiques
- Dépistage
- Prévention de la propagation des espèces exotiques envahissantes
- Bandes riveraines
- Supervision de chantier en zone agricole (CPTAQ, carrière et sablière)
- Cultures émergentes (asclépiade, féverole, etc.)

Plusieurs services pour votre entreprise
(élevage, grandes cultures ou horticole)

En régie **conventionnelle, sans intrants**
ou biologique

Contactez notre équipe de conseillers pour des services agronomiques de qualité et personnalisés à vos besoins!

Sherbrooke

Tél. : 819 820-8620

Sans frais : 1 866 820-2476

club-info@cae-estrie.com

Mégantic

Tél. : 819 583-0780

Sans frais : 1 888 583-0780



Liste des producteurs de lait de l'Estrie ayant l'appareil de détection d'antibiotiques – Charm E-Z lite



N'hésitez pas à contacter le producteur le plus près de chez vous si vous désirez tester un échantillon de lait. Un appareil est aussi disponible au bureau de l'UPA-Estrie.

Nom	Nom de la ferme	Municipalité	# téléphone	# cellulaire
Marcel Blais	Ferme Marcel Blais et Famille inc.	La Patrie	819 888-2779	819 574-0023
Douglas Morrison	Melboro Holstein Farm Reg.	Kingsbury	819 826-2755	819 679-0847
Denis Hébert	Ferme Hébert et Filles SENC	Coaticook	819 570-0679	
Roger Ferland	Ferme Ferland Roger & Ginette	Stanstead	819 876-7216	
Karine Moreau	Ferme Kajo SENC	Coaticook	819 849-0862	819 571-8907
Christian Bouffard	Ferme du Cabouron inc.	Saint-Romain	418 486-2855	819 570-0772
Guillaume Nadeau	Ferme Rédeau et Fils SENC	Coaticook	819 829-8143	
Mélanie Beauregard	Pamada Holstein SENC	Valcourt	450 532-4124	
Lynne Martel Bégin	Ferme Rivière Verte inc.	Bury	819 574-4615	
Vincent Lachance	Ferme Comptal inc.	Compton	819 835-5386	819 570-3777
Claude Goulet	Ferme Goutel inc.	Courcelles	418 483-5884	819 583-9350
Serge Lapointe	Ferme Émilien Lapointe et Fils	Lambton	418 486-7234	418 802-0048
Serge Beauvais	Ferme Magolait enr.	Magog	819 868-0202	819 571-8904
Alexandre Cliche	Cliche Holstein inc.	Ayer's Cliff	819 574-8634	
Éric Blouin	Ferme J.B. Blouin & Fils inc.	St-Ludger	819 548-5186	819 548-5201

Les gagnants Lait'Xcellent 2015 de la région de l'Estrie

LAIT'XCELLENT

Félicitations à toutes ces fermes pour avoir mis en marché du lait d'une qualité exceptionnelle!



1	Ferme Roggua enr.
2	Ferme Jovigny inc.
3	Bombardier Daniel & Johanne
4	Ferme Morine
5	Ferme Carma
6	Ferme Jomar inc.
7	Ferme Javie inc.
8	René Lachance
9	Christine Dulac
10	Nantel SENC



Les gagnants de la première position pour la région de l'Estrie, Raymond Favreau et Rachel Guay de la Ferme Roggua enr. entourent Denis Hébert, administrateur du secteur Coaticook.

Invitation au FORUM régional 2016

Les enjeux modernes de la commercialisation

La concertation par l'action

Ghislain Lefebvre, directeur du Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie

Le vendredi **27 mai**, à Windsor, se tiendra un FORUM régional sur le thème de la commercialisation. À cette occasion, un panel d'experts dans ce domaine sera sur place pour présenter les enjeux de la commercialisation qui touchent votre entreprise et en débattre ensuite plus à fond. En après-midi, la parole sera donnée aux entrepreneurs, lors de discussions organisées sur les différents marchés de commercialisation, soit la restauration, le marché de détail, le marché institutionnel, le tourisme gourmand, les marchés publics et de solidarité. L'AGA du CIBLE se déroulera également lors de cette journée.

Vous pourrez profiter de l'expérience et de l'expertise des conférenciers présents pour vous outiller et faire croître votre entreprise! De plus, ce sera une occasion unique de prendre part aux échanges qui auront un impact direct sur le développement du secteur bioalimentaire estrien dans le futur.

Lieu : La Poudrière de Windsor, 342, rue St-Georges (route 249) Windsor J1S 2Z5
Date : Vendredi 27 mai de 8 h 30 à 15 h
Coût : 25 \$ par personne, taxes et repas aux saveurs du terroir inclus
Inscription : Date limite d'inscription le **22 avril** 2016

Informez-vous auprès de Sylvie Lavoie, chargée de projet, au 819 346-8905, poste 137 ou via sylvie@createursdesaveurs.com

Cette journée est rendue possible grâce aux partenaires suivants : MAPAQ-Estrie, UPA-Estrie, Tourisme Cantons-de-l'Est et le Réseau Agriconseils de l'Estrie.

Pour ne rien manquer des projets du CIBLE et de Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est, abonnez-vous à l'infolettre via www.cible-estrie.qc.ca dans la section Recevoir des nouvelles ou rendez-vous sur Facebook, Twitter et Pinterest!

Rencontre des producteurs et des responsables des réseaux institutionnels

Prêt, pas prêt pour le marché institutionnel?

À l'invitation du CIBLE, 25 personnes représentant 18 entreprises et 3 organismes de la région de l'Estrie ont appris les rouages du marché institutionnel et comment faire entrer leurs produits dans les réseaux des centres de la petite enfance, de l'éducation, de la sécurité publique ainsi que de la santé et des services sociaux. La rencontre se tenait à l'Hôtel Le Président de Sherbrooke, le 17 mars dernier.

La satisfaction des participants laisse entrevoir une suite prometteuse pour l'avenir des produits de la région dans les institutions. Cette première réalisation du CIBLE en lien avec le plan d'action de la Stratégie de positionnement des aliments du Québec sur le marché institutionnel a été rendue possible grâce au soutien financier de Cultivons l'avenir 2, un accord bilatéral des gouvernements du Canada et du Québec et du Réseau Agriconseils de l'Estrie. Merci au Collectif régional en formation agricole de l'Estrie pour leur soutien technique.

Croquarium travaille pour vous

Valoriser l'agriculture maraîchère auprès des jeunes

Préparer le sol, semer, entretenir, récolter, transformer, vendre dans les marchés, créer une vraie petite entreprise. Des jeunes s'initient et côtoient de l'intérieur les nombreux métiers de la terre. Ils passent l'été aux jardins et acquièrent des connaissances et une expérience significative, en plus d'un respect pour tout ce que l'agriculture maraîchère signifie.



Premier marché des jeunes du Jardin jeunes entrepreneurs – saison 2015

La première année pilote du projet *Jardin jeunes entrepreneurs* de Croquarium en 2015 a été couronnée de succès auprès des jeunes, remarquée par les médias de tout le Québec et soulignée par le prix **Coup de cœur du public Dux**. Un programme qui souligne l'audace et l'action, par la reconnaissance des leaders en matière de santé par l'alimentation.



Croquarium lors de la remise des prix Dux 2016

Plus d'infos : 819 340 1960 | www.croquarium.ca

Un travail que l'organisme ne mène pas seul, en plus de nombreux soutiens financiers, plusieurs producteurs et entrepreneurs du milieu de l'agriculture de la région sont bien présents. Installés sur les terres et avec la collaboration du Camp Val Estrie, les jardins de Croquarium sont le terreau d'une expérience formatrice où l'importance des métiers de la terre s'imprègne dans le plaisir.

10 ans de succès dans tout le Québec

Depuis 2005, le programme *Un trésor dans mon jardin* se déploie en projets, formations et ressources adaptées pour la petite enfance, les milieux scolaire, communautaire et municipal. De Gatineau à l'Anse-au-Griffon en passant par Chisasibi, Croquarium est partout, et cet organisme est enraciné, ici, en Estrie.

En appui dans votre relation avec le consommateur

La réputation de Croquarium dans le développement de projets et d'outils adaptés n'a pas tardé à s'ébruiter. L'organisme propose maintenant aux producteurs de les accompagner pour qu'ils offrent aux consommateurs une expérience qui se vit avec tous les sens. Pour la mise en valeur de vos produits, la conception de visites originales de vos lieux, pour que les enfants et leurs familles développent une relation privilégiée avec le fruit de votre travail : l'équipe de Croquarium détient une expertise unique au Québec en éducation alimentaire sensorielle... contactez-nous pour en profiter.



Croquarium en animation lors des journées portes ouvertes UPA (Montréal)

Avis aux producteurs intéressés à vendre dans les marchés publics du Haut-Saint-François

Brigitte Tardif, conseillère à la vie syndicale

L'arrivée du printemps nous rappelle l'ouverture des marchés publics sous peu. L'UPA du Haut-Saint-François organise, en collaboration avec la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) et le MAPAQ-Estrie, une journée d'information visant à bien préparer tous les producteurs et transformateurs désirant offrir leurs produits aux marchés publics du territoire. Discussions, échanges et témoignages sont au menu de la journée.

Un dîner à saveur locale vous sera offert. Le coût reste à déterminer au moment d'écrire ces lignes.

Jeudi 14 avril 2016 à 9 h : Salle communautaire de Westbury
168, route 112 à Westbury

Vous désirez y participer? Contactez Nicole Lachance de la SADC du Haut-Saint-François au 819 832-2447.

Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)

La gestion des matières résiduelles et les coûts qui y sont associés sont devenus de véritables enjeux pour les municipalités. La *Loi sur la qualité de l'environnement* exige que les municipalités régionales de comté établissent un plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Ce plan doit être revu tous les cinq ans et couvrir tous les secteurs d'activité où sont générées des matières résiduelles.

Cette démarche ne sera pas sans impact pour le secteur agricole. Des sujets tels que la gestion des plastiques agricoles, les tubulures d'érablières, les contenants de plastiques et les huiles usées pourraient être abordés dans le processus de mise à jour du PGMR. L'adoption de normes sur certains de ces sujets pourrait avoir un impact sur vos entreprises agricoles.

Des **audiences publiques** auront lieu les **19 et 26 avril** prochain. Consciente de l'importance d'une gestion efficace des matières résiduelles, l'UPA du Haut-Saint-François vous invite donc à assister à ces rencontres importantes pour votre entreprise agricole.

Mardi 19 avril 2016 à 19 h : Église Saint-Clément
73, rue Main à Dudswell (Bishopton)

Mardi 26 avril 2016 à 19 h : Salle communautaire de Sawyerville
6, rue Church à Cookshire-Eaton (Sawyerville)

Dossier "À la rencontre des producteurs et productrices" (les suites)

À ce jour, 41,78 % des producteurs et productrices du territoire, ont été rencontrés.

Les administrateurs et administratrices du Syndicat local de l'UPA du Haut-Saint-François poursuivent leur démarche auprès de vous tous, producteurs et productrices du territoire.

N'hésitez pas à les accueillir ou à participer aux différents événements organisés en cours d'année puisque c'est avec votre collaboration que nous pourrons tous ensemble, DYNAMISER notre milieu.



Vous rêvez d'aller en Afrique, en Amérique latine ou en Haïti et de vivre une expérience humaine d'une grande richesse ?

Vous souhaitez partager votre expérience en agriculture, en agroalimentaire ou en développement des organisations agricoles ?

MANDATS DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE À COMBLER

- 7 au Burkina Faso
- 3 en Haïti
- 3 au Sénégal

«UPA Développement international recherche des producteurs et conseillers agricoles volontaires pour des mandats à l'international dans le cadre de son programme Réseau Agro-Innov.»

Consultez les mandats et soumettez votre candidature au www.upadi-agri.org

Visitez régulièrement notre site Web. Vous y découvrirez de nouveaux mandats.

Pour plus d'information, contactez Élisabeth Viens au 450 679-0540, poste 8837 ou eviens@upa.qc.ca



Affaires mondiales
Canada

Global Affairs
Canada

Programme réalisé avec l'appui financier d'Affaires mondiales Canada.

104990



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

*Service de comptabilité
et de fiscalité
Estrie*

Saviez-vous que le [Service de fiscalité et de comptabilité de la Fédération de l'UPA-Estrie](#) offre le service de paie aux entreprises agricoles?

De plus, nous offrons un service de comptabilité à un prix très compétitif.

Informez-vous auprès de Bernard Lévesque à blevesque@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 139.